

Classe découverte à Quiberon

Du 6 au 10 juin 2016



Ordre du jour

- Présentation de l'équipe encadrante
- Un point sur le budget
- Présentation du centre
- Présentation de l'emploi du temps
- Le trousseau, argent de poche et objets de valeur
- La communication avec les parents
- Remise de la fiche sanitaire
- Questions diverses

L'équipe encadrante

- Deux accompagnateurs et une enseignante par classe

Mme Roussel et Mme Oubelkhir accompagneront la classe des CP

Mme Brochet et M. Talois accompagneront la classe des CE1-CE2

Mme Garnier et M. Quinton accompagneront la classe des CM1-CM2

- Leur rôle:

Rôle d'un accompagnateur

Référentiel de compétences d'un accompagnateur

Le règlement intérieur de l'école reste valable quel que soit le lieu où se trouvent les élèves. Accompagner une sortie de classe requiert responsabilité, fermeté, attention et disponibilité.

Compétences attendues par rapport au projet pédagogique

- Connaître l'organisation générale du dispositif : groupe, niveaux, classe entière
- Connaître les différents intervenants et leurs rôles respectifs
- Connaître sa propre place et son propre rôle dans le dispositif
- Connaître le site et ses spécificités
- Savoir agir en cas d'accident

Compétences attendues par rapport à la sécurité

- Faire respecter les consignes de sécurité données par l'enseignant
- Signaler à l'enseignant tout problème
- Rester impérativement avec son groupe d'élèves
- Se placer de façon à voir tous les élèves à chaque moment
- Faire respecter la discipline, selon les exigences des enseignants, y compris durant les trajets
- Compter régulièrement les élèves
- Intervenir dès que nécessaire

Quelques recommandations

- **Transport en commun**
- Dans le métro : les stations de départ et d'arrivée et les éventuels changements sont connus, se placer de façon à surveiller chaque sortie, arriver à destination, compter les élèves.
- Dans le bus : un accompagnateur monte pour réguler la montée des élèves, un autre reste à l'extérieur pendant la montée des élèves.

- **Sur le lieu de la sortie**
- Exiger calme et bonne tenue
- Faire se déplacer les élèves en rang
- Être vigilant lors des déplacements dans les rues
- Apporter de l'aide aux groupes lors des visites : aider les élèves à s'investir et à comprendre
- Ne jamais rester seul avec un élève

- **Que faire en cas d'accident ?**
- Prévenir l'enseignant
- En cas d'urgence, faire le 15.

- Nom/prénom :

- Vu et pris connaissance le :

Signature :

Le budget définitif

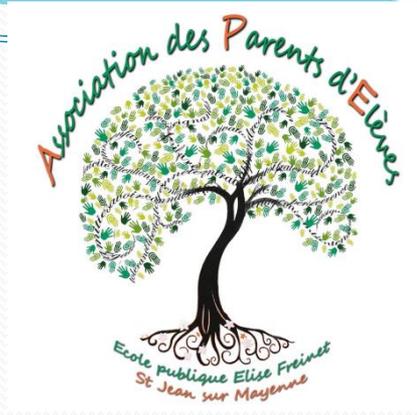
- Chaque famille a déjà versé 120€ sauf celles qui attendent des aides.
- Les aides de la JPA (Jeunesse en Plein Air) seront envoyées à l'école fin mai sous forme de chèques-vacances à destination du centre que l'école déduira de la somme à verser par les familles bénéficiaires.
- Les aides des PEP me seront communiquées après le 18 mai
- La CAF vient de communiquer aujourd'hui les bénéficiaires
- Qu'en est-il de la participation finale des familles?

Merci à l'APE

- La participation de l'APE s'élève environ à 1/3 de la somme du voyage.
- La mairie prend en charge les transports.
- L'OCCE nous a versé un chèque de 400€

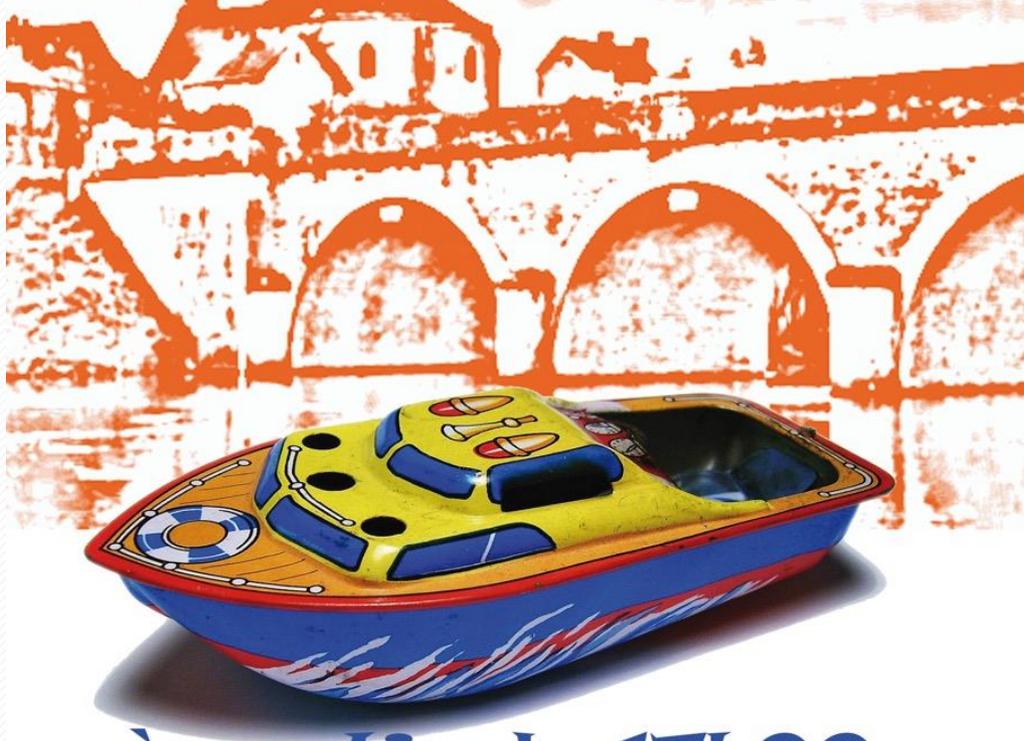
Ainsi les familles n'ont plus à verser une somme supplémentaire!

Pour un voyage coûtant 353€ par enfant, les familles ne verseront que 120€.



Concours de bateau Pop-Pop !

fiche descriptive à disposition



à partir de 17h00
le samedi 25 Juin 2016

à Saint Jean sur mayenne
(salle de l'aquarelle)

Ouvert à tous et gratuit.

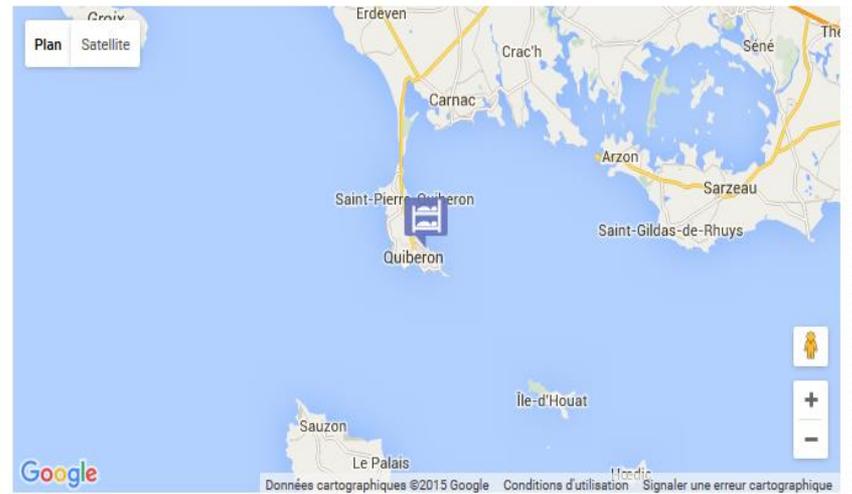
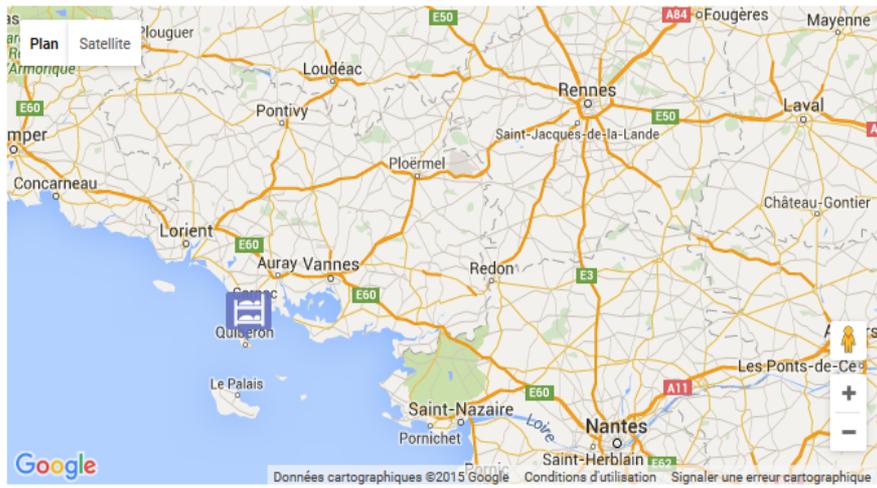
Organisé par l'Association des parents d'élèves
de l'école publique Elise Freinet
Renseignements et inscriptions
au 02.43.37.14.77



Présentation du centre

- La Maison de la Baie - PEP 56
- Adresse : 46 av. du 4 août 1944 56000 Quiberon
- Téléphone : 06 88 05 03 14
- http://www.lespep.org//ewb_pages/c/centre-vacances-1392.php
- À l'extrémité de la presqu'île de Quiberon, surplombant Port-Haliguen, cette grande maison offre une vue imprenable sur la baie de renommée mondiale, face à l'entrée du Golfe du Morbihan. Accès direct au port et proche du centre-ville. Carnac et La Trinité-sur-Mer sont à 15 min. Belle-Île, Houat, Hoëdic, Le Golfe sont à 45 min par bateau.





- 5 salles d'activités, une bibliothèque.
- 35 chambres de 2 à 6 lits avec douches et/ou lavabos dans chacune d'elles, nouvelles chambres avec wc.
- 1 aire de jeu : château-toboggan, pelouse devant la mer, terrain de basket-ball et de hand-ball.
- Matériels divers à disposition : épousettes, aquariums, jumelles, station météo..









Le hall d'entrée et la salle des activités libres



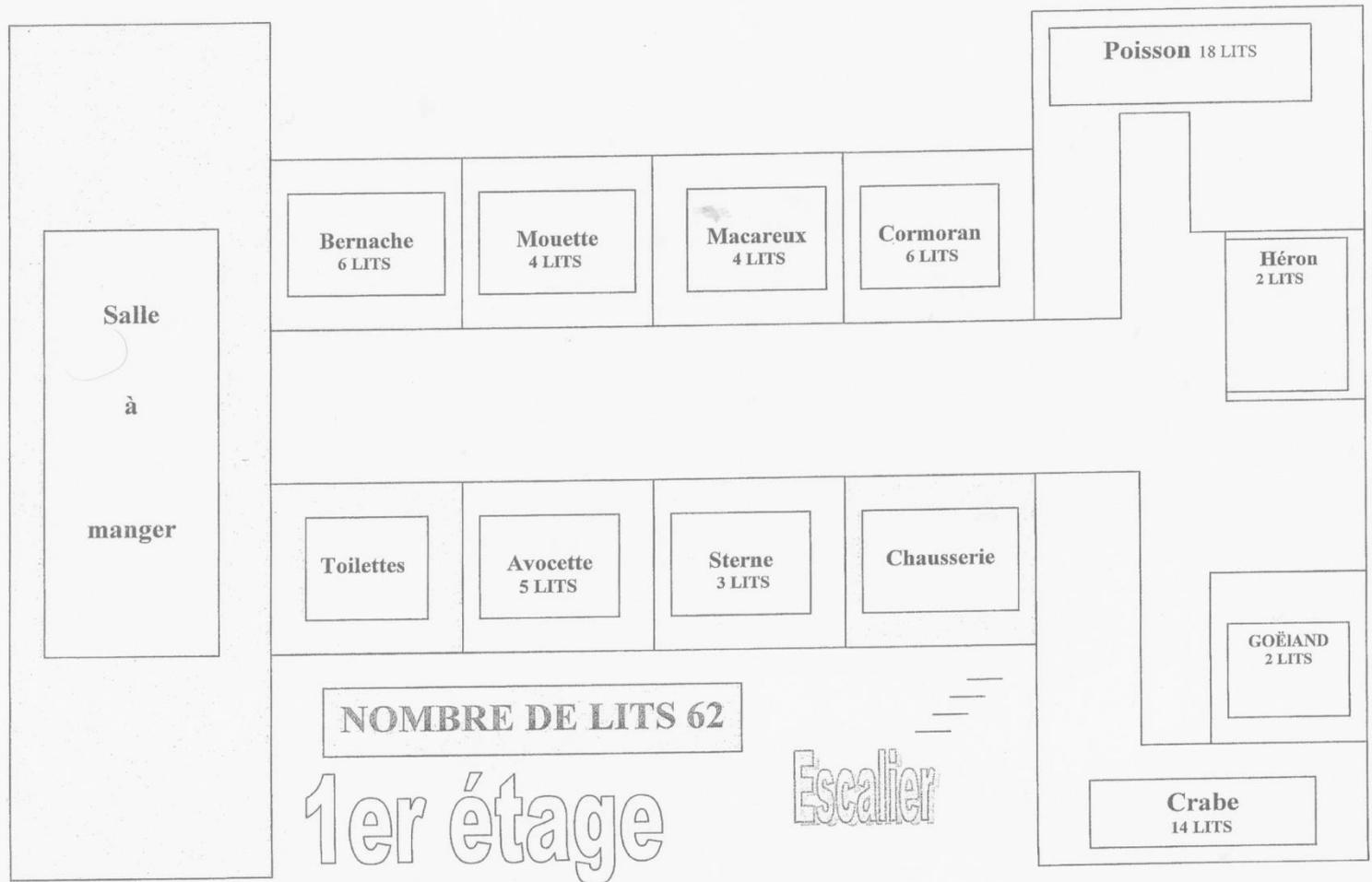


Les classes au rez-de-chaussée



Lavabos du couloir au rez-de-chaussée





Salle

à

manger

Bernache
6 LITS

Mouette
4 LITS

Macareux
4 LITS

Cormoran
6 LITS

Poisson 18 LITS

Héron
2 LITS

Toilettes

Avocette
5 LITS

Sterne
3 LITS

Chausserie

NOMBRE DE LITS 62

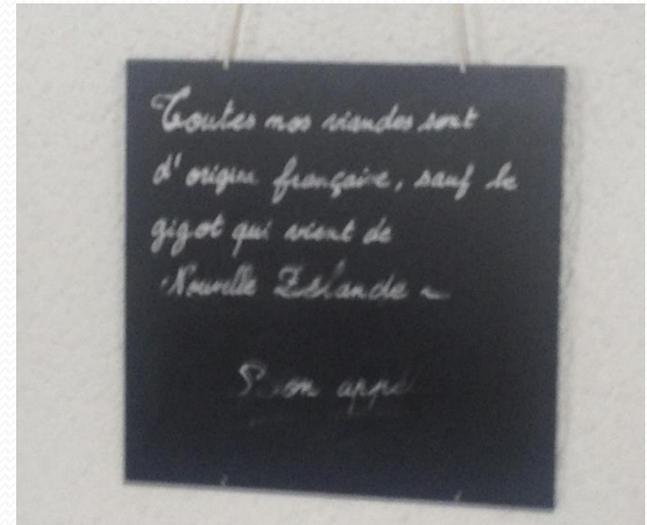
Escalier

GOËIAND
2 LITS

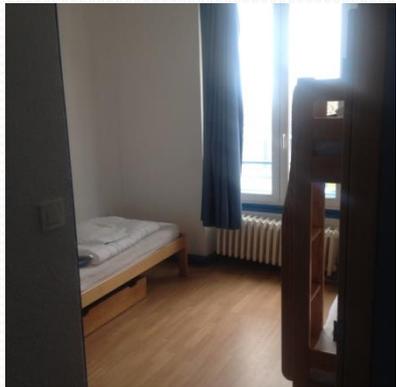
Crabe
14 LITS

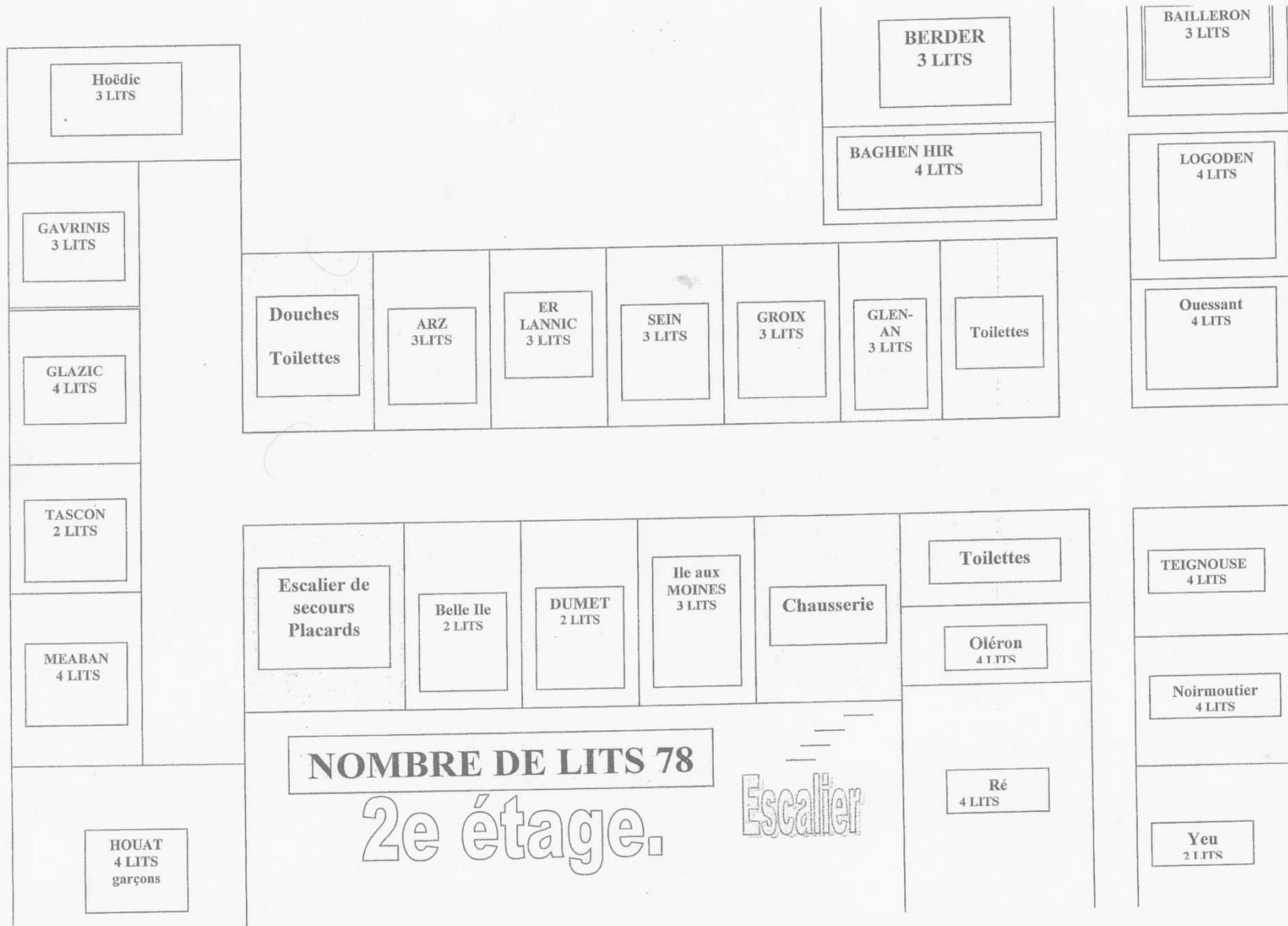
1er étage

1^{er} étage



Les chambres





Les dortoirs



La salle extérieure



Une journée « type »

- Lever à 7h30
- Petit déjeuner de 8 h 15 à 8h45
- Activité à 9h
- Repas à 12h
- Temps calme à 13h30
- Activité de 14h à 17h
- Goûter à 17h
- Temps de classe de 17h à 18h
- Douches de 18h à 19h
- Dîner à 19h
- Veillée de 20h30 à 21h15
- Coucher à 21h30

Les activités

Classes Activités	CP/CE1 (23élèves)	CE1-CE2 (12 CE1 et 16 CE2)	CM1-CM2 (12 CM1 et 17 CM2)
La pêche à pied sur l'estran rocheux	1 demi-journée	1	1
La pêche à pied sur l'estran sableux	1	1	1
La côte sauvage		1	1
Le port de pêche	1		1
Conserverie la Belle- Iloise et la confiserie	1	1	
La laisse de mer	1		
Les îles	2	2	2
voile		2	1
Char à voile			1
Grand jeu de l'oie	1		
soit	8 demi-journées	8 demi-journées	8 demi-journées



Les emplois du temps

L'emploi du temps des CP

				St jean sur mayenne		cp	23
			BM coeff	matin		après midi	soirée
lun	6 juin	102 12h29				belle iloise 14h /niniches 15h	
mar	7 juin	97 13h18		houat	pn	houat	
mer	8 juin	87 14h07		port de pêche port maria la criée		pêche à pied	conteur
jeu	9 juin	76 14h56		port haliguen		laisse de mer	
ven	10 juin	64 15h46		jeu domané			

L'emploi du temps des CE1

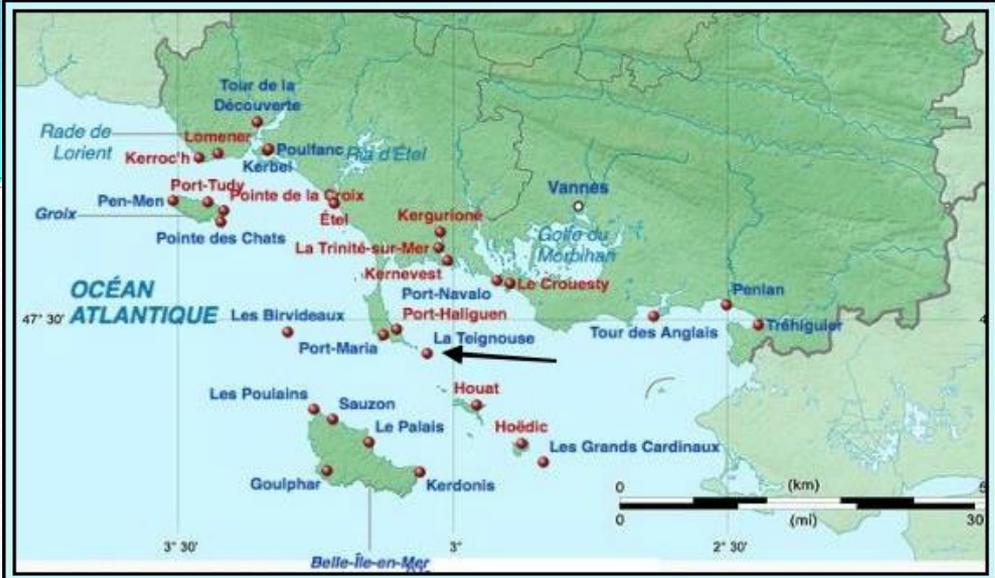
				St jean sur mayenne		13 ce1 + 17 ce2	
			BM coeff	matin		après midi	soirée
lun	6 juin	102 12h29				port haliguen	
mar	7 juin	97 13h18	pêche à pied	pn		land art	
mer	8 juin	87 14h07	houat	pn		houat	
jeu	9 juin	76 14h56	belle iloise 9h /niniches 10h			laisse de mer	
ven	10 juin	64 15h46	côte sauvage				

L'emploi du temps des CE2

				St jean sur mayenne		13 ce1 + 17 ce2	
			BM coeff	matin		après midi	soirée
lun	6 juin	102 12h29				port haliguen	
mar	7 juin	97 13h18	pêche à pied	pn		voile	
mer	8 juin	87 14h07	houat	pn		houat	
jeu	9 juin	76 14h56	belle iloise 9h /niniches 10h			voile	
ven	10 juin	64 15h46	côte sauvage				

L'emploi du temps des CM1-CM2

			St jean sur mayenne	cm 1/cm2 12+17			
			BM coeff	matin		après midi	soirée
lun	6 juin	102 12h29				port haliguen	
mar	7 juin	97 13h18	port de pêche port maria la criée	pn		char a voile rdv 13h	
mer	8 juin	87 14h07	houat			houat	
jeu	9 juin	76 14h56	voile			pêche à pied	
ven	10 juin	64 15h46	côte sauvage				





Le trousseau

L'argent de poche



Chaque élève devra apporter son argent de poche la semaine avant le séjour dans une enveloppe avec son nom et sa classe marqués dessus et le détail de la somme. (possibilité d'écrire l'utilisation possible de cette somme: objets de souvenir/cartes postales?)

Les objets autorisés ou non

- Les élèves peuvent apporter un appareil photo jetable ou numérique avec leur nom dessus.
- Il est interdit d'apporter des appareils multimédia (smartphone, tablettes, lecteur MP3...)
- Il est interdit d'apporter des bonbons et des gâteaux
- Nous déconseillons le port de bijoux ou d'objets de valeur durant ce séjour.
- Aucun médicament sans ordonnance

Communication avec les parents

- Communication par le site « toutemonannée.com » ou « ondonedesnouvelles.com »
- Vous pourrez nous joindre au centre par téléphone seulement en cas d'urgence.

Les dernières informations à fournir

- La fiche sanitaire
- Remplir la fiche sur les allergies
- Remplir la fiche sur les régimes alimentaires spécifiques



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT
NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
GARÇON : FILLE :

DATES ET LIEU DU SEJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SEJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE EVITE DE VOUS DEMUNIR DE SON CARNET DE SANTE ET VOUS SERA RENDUE A LA FIN DU SEJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphthérie			Hépatite B		
Tétanos			Rubéole - Oreillons - Rougeole		
Poliomyélite			Coqueluche		
Ou DT Polio			Autre (préciser)		
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION.

3 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom et prénom de l'enfant avec la notice).

AUCUN MEDICAMENT NE POURRA ETRE PRIS SANS ORDONNANCE.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE	VARICELLE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	ANGINE	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				
OTITE	ROUGEOLE	COQUELUCHE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				

ALLERGIES :
ASTHME : OUI NON
ALIMENTAIRES : OUI NON
MEDICAMENTEUSES : OUI NON
AUTRES : OUI NON

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR

INDIQUEZ CI-APRES :

LES DIFFICULTES DE SANTE (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPERATION? REEDUCATION) EN PRECISANT LES DATES ET LES PRECAUTIONS A PRENDRE.

.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES, ETC... PRECISEZ.

.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : PRENOM :
ADRESSE (PENDANT LE SEJOUR) :
TEL. FIXE ET PORTABLE, DOMICILE : BUREAU :
NOM ET TEL. DU MEDECIN TRAITANT (FACULTATIF) :

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR DU SEJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....

.....



Questions diverses

